



L'accueil comme acte d'opposition politique

Christiane Vollaire

► To cite this version:

Christiane Vollaire. L'accueil comme acte d'opposition politique. Extending Hospitality, University of London in Paris, May 2022, Paris, France. hal-04054436

HAL Id: hal-04054436

<https://hal.science/hal-04054436>

Submitted on 31 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Christiane VOLLAIRE

Pour la Journée d'études *Extending Hospitality*. Université de Londres à Paris (ULIP)

Vendredi 20 mai 2022

L'ACCUEIL COMME ACTE D'OPPOSITION POLITIQUE

Cette présentation porte sur un travail fait à Briançon, à la frontière franco-italienne, en septembre 2021, associant philosophie de terrain et photographie documentaire critique. Je l'ai mené, comme philosophe, avec le photographe Philippe Bazin, dont je présenterai le travail cet après-midi, car il n'a malheureusement pas pu se libérer pour nous rejoindre.

Le travail de philosophie de terrain s'est fait à partir d'entretiens menés avec des habitants des montagnes du briançonnais. Ceux-ci ont été témoins, à la suite de l'afflux des migrants dans la montagne, non seulement du désengagement des responsables étatiques, régionaux et municipaux à l'égard de leur devoir d'accueil, mais d'une véritable offensive d'hostilités, se traduisant à la fois par des violences policières et par des persécutions judiciaires contre les personnes en situation de migration.

De telle sorte que la pratique légitime et citoyenne de l'accueil est devenue elle-même à son tour l'objet de ces violences et de ces persécutions. Le geste d'hospitalité apparaît ainsi désormais, par l'extension des violences d'État, comme un authentique acte d'opposition politique risqué, dont nous avons-nous-mêmes, comme chercheure et artiste, été témoins au quotidien.

C'est cette mutation nécessaire du geste d'accueil en acte polémique, que nous souhaitons interroger ici. Car elle présente les pouvoirs politiques issus de l'hégémonie néolibérale non comme de simples fauteurs de désengagement (ou de désagrégation de l'« État-Providence »), mais comme les acteurs hostiles d'une violence meurtrière et d'une guerre sociale larvée, auxquels la seule réponse possible est, *a minima*, celle de la désobéissance civile.

1. Une géopolitique de la montagne éloignée des problématiques migratoires

À Briançon, aucun des solidaires que nous avons rencontrés n'était spécifiquement engagé sur la question des migrations avant 2016. Pour les activistes militants, leur pratique militante portait sur de tout autres objets. Pour prendre quelques exemples, MR, mécanicien syndicaliste, était entièrement investi sur la dénonciation des conditions de travail et la valorisation de la culture ouvrière ; MB, AA et BD étaient engagés dans la lutte contre l'installation d'une ligne à Très Haute Tension et les revendications écologistes, en partenariat avec les militants italiens protestant contre l'installation du TAV (ligne de chemin de fer à Très Grande Vitesse menaçant l'environnement alpin) ; LM affrontait les enjeux de la défense d'une MJC à vocation corrélativement sociale et culturelle.

Pour les autres, ils avaient choisi des professions axées sur leur passion de la montagne, se sentant très loin des problématiques migratoires dont ils percevaient les échos dans les informations sur Calais ou le pourtour méditerranéen. Pas d'accès à la mer à Briançon, et donc pas d'épreuve directe des migrants échoués sur les plages ou tentant de s'agripper aux camions en route vers le port. Pour prendre à nouveau quelques exemples, JGR avait monté, à partir de son expérience de guide de haute montagne, une association internationale de sauvetage lors de catastrophes ; SB, accompagnatrice en montagne, partait régulièrement travailler dans les milieux andins d'Amérique latine ; MC, anthropologue et réalisatrice de documentaires, avait en particulier travaillé dans l'Himalaya ; IM, art-thérapeute, passionnée

de théâtre et de cirque, était elle aussi venue à la réalisation de films documentaires à partir de l'environnement alpin.

D'un côté donc, des militants sans intérêt particulier pour la question des migrations, jugée, depuis Briançon, assez exotique et peu ancrée dans le terrain de leurs luttes ; de l'autre, des non-militants investis dans la montagne. Et, pour les deux dernières, un intérêt pour les exilés passant plutôt par leur pratique documentaire devenue commune. IM le dit :

C'est le film *Mémoires immigrées*, de Yasmine Benguigui, qui m'a ouvert les yeux sur des choses : ça a été une prise de conscience. Ça m'a ouvert les yeux au niveau politique du parcours des gens. Ça a réveillé une révolte en moi, avec la puissance du cinéma documentaire.

Ensuite, mon idée a été d'ouvrir des espaces de parole, pour aller à la rencontre des gens et leur laisser la place. J'ai donc travaillé avec les gens du voyage en 2000 : *Routes et racines*. Et puis des gens venus d'ailleurs, qui vivent dans le Briançonnais. Des immigrés, y compris de Bosnie¹.

Quant à la représentation de la montagne, pour ces personnes qui y vivent, elle est celle d'un espace protégé, écologiquement spécifique. Et cette protection elle-même a deux sens, qui impliquent deux formes d'engagement solidaire :

- d'une part il s'agit, pour les habitants, de protéger leur espace contre les intrusions industrielles et les effets destructeurs de la modernité technique. D'où les luttes contre l'installation de la ligne à Très Haute Tension, faisant écho aux luttes italiennes contre le TAV

- d'autre part il s'agit de protéger les visiteurs contre les risques de la montagne elle-même, et les dangers d'une nature qui n'est pas seulement pacifique, mais peut aussi devenir hostile.

Deux concepts très différents de la nature animent ainsi les représentations des habitants et leurs engagements : celui de l'apaisement et celui du danger. Outre que l'espace des Alpes, depuis Hannibal dans l'Antiquité jusqu'aux luttes nationales du XIXe et du XXe siècle, en passant par les guerres d'Italie à la Renaissance, a toujours été un espace de rivalités territoriales.

2. Une confrontation directe à la présence des exilés

Mais en mars 2016, l'accord de l'UE avec la Turquie va clairement changer la donne, faisant surgir de nouveaux principes d'hostilité. Et une décision inique, qui affecte les migrations internationales, va avoir des répercussions sur la situation dans la montagne. En faisant de la Turquie, jusque-là considérée comme hors-Europe, un véritable verrou de la forteresse Schengen contre les « flux migratoires », la Communauté européenne va :

- d'une part abreuver de financements (l'accord porte sur 6 milliards d'euros) un pays connu et reconnu pour ses atteintes aux droits fondamentaux, qui faisaient précisément partie des arguments contre son entrée dans l'UE (au même titre que sa « culture musulmane »)

- d'autre part lui livrer pieds et poings liés des réfugiés qui s'y retrouvent au sens propre coincés, ne pouvant pas pénétrer dans l'espace européen ni à aucun prix retourner dans le pays qu'ils ont fui. Les réfugiés vont ainsi devenir la proie de l'exploitation du travail et des trafiquants sur le territoire turc.

Ce verrou va les pousser nombreux à prendre de plus en plus de risques pour arriver par voie maritime et remonter ainsi du Sud de l'Italie vers le Nord, en n'ayant d'autre ressource que de franchir la barrière alpine, dans la vallée de la Roya au-dessus de Nice, et dans le briançonnais.

Et c'est ici que l'histoire des migrations rejoint celle des habitants de la montagne.

¹ Entretien du 7 septembre 21.

MC décrit son premier choc à travers une page de journal :

L'élément déclencheur de mon engagement auprès des migrants a été la photo de Mamadou amputé des deux pieds dans le journal local (*Dauphiné libéré*, 12 août 2016). On commençait chacun à éprouver une forme de révolte, on était subjugués par ce drame (5-6 mars 2016). J'imaginai les montagnes loin du chaos politique, comme un lieu préservé, idéal, coupé de tout. De voir cette photo et lire l'article ... et puis je l'ai rencontré et reconnu. Pour moi, il a été comme un héros. Les gens qui échappent à la montagne avec des accidents et des blessures sont des Alpinistes héroïques. Mamadou devenait comme mes copains alpinistes².

Un lieu préservé, *loin du chaos politique*, devient tout à coup un lieu de violence et de mort, qui fait des réfugiés les héros d'une nouvelle traversée et fait ainsi entrer les ressortissants des anciennes colonies dans le panthéon montagnard.

BD le décrit de manière plus directe et ordinaire :

Quand tu trouves quelqu'un assis sur un rocher, en tongues, ça t'interpelle et tu lui demandes s'il a besoin de quelque chose. Il y avait ainsi des gens, dans Briançon, qui erraient plus ou moins, qui étaient dans la rue et avaient l'air de chercher où aller, et qui avaient l'air perdu, sans être vêtus comme les conditions climatiques l'exigeaient.

Le premier que j'ai vu, c'était à la fin de l'hiver 2016-2017, vers mars-avril 2017. C'est là que j'ai pris conscience que ça se passait ici. Même s'il y avait eu déjà l'accident de Mamadou l'année précédente, qui nous avait alertés³.

Ça se passait ici signifie bien sûr d'abord la confrontation directe à la présence des exilés. Mais ça signifie aussi la conscience de leur mise en danger. Et la certitude que cette mise en danger n'est pas seulement liée à la confrontation aux risques de la montagne, mais à l'impréparation totale de ceux qui s'y affrontent. Ce qui « se passe ici », c'est la conséquence de décisions européennes délibérées, contraignant des groupes entiers à s'exposer au froid et à la difficulté du territoire, sans équipement ni entraînement. Les responsables de ces décisions sont loin, à Bruxelles ou à Genève. Mais les responsables politiques locaux sont bel et bien là. Et le devenir des exilés sur le territoire va directement dépendre d'eux.

LM montrera comment par exemple un simple changement de préfet peut durcir les conditions et mettre fin au dialogue patiemment instauré par les solidaires avec l'administration. Et tous éprouveront, lors des élections municipales de 2020, comment le passage à droite de la municipalité va considérablement impacter les conditions d'un accueil possible. Le refuge solidaire accordé par le maire précédent leur sera confisqué. Et le programme social de la MJC, dont dépend une large partie de l'accueil, sera supprimé par l'édiction autoritaire de nouveaux statuts.

3. Une mobilisation collective autour du secours aux étrangers

En mars 2016, l'année même de l'accord avec la Turquie, Mamadou Bâ est donc mutilé par la marche et le froid en tentant d'échapper à la surveillance policière pour passer la frontière. C'est seulement la mobilisation des solidaires, de sa récupération dans la montagne aux opérations qu'il subira, qui va le sauver. JGR évoque ce sauvetage :

L'hiver, ça a été dramatique. En particulier Mamadou Bâ, dont Marianne a fait un film. On était au courant, en mars 2016, que les migrants avaient des problèmes. J'ai appelé Danielle, qui a des chiens de traineaux. On a mis Mamadou dans la barquette, direction Briançon⁴.

² Entretien du 22 septembre 21.

³ Entretien du 30 septembre 21.

⁴ Entretien du 22 septembre 21.

C'est par cette improvisation collective de professionnels de la montagne, que Mamadou pourra être récupéré et emmené à l'hôpital. Avant que d'autres solidaires ne se transmettent le flambeau : un infirmier qui le soigne alerte, sur sa demande, un journaliste pour dénoncer les pressions exercées par la police jusque dans sa chambre pour le contraindre à se taire et à se laisser renvoyer dans son pays. Puis MC et sa famille, dont il est devenu ami, trouveront un chirurgien et un prothésiste qui écoutent sa demande précise et trouvent les moyens techniques d'y répondre. Dans tous les cas, c'est toujours lui qui est au cœur des initiatives et des décisions, non comme objet d'assistance, mais comme sujet des orientations qu'il souhaite donner à son devenir physique et social, et pour lequel les solidaires viennent seulement en soutien.

Mais JGR revient, plus en amont, sur les origines de ce mouvement solidaire, avant même l'année 2016 :

En juillet 2015, on commence à voir des gens sur la route. Noirs jeunes avec des petits sacs à dos. Ils arrivaient du Col de l'Échelle. C'est ici que ça a commencé. Il a fallu qu'on s'organise, on a vite compris. On avait un doyen coordinateur. On logeait tous les jours 15 à 20 migrants dans sa maison.

Il dit aussi tout ce que cela signifie en termes à la fois d'intelligence logistique et de convivialité émotionnelle :

On a vécu une putain de belle aventure, qu'il fallait pas louper. Moi, souvent je remercie les migrants. Dans un village de 247 habitants, il y avait quarante personnes qui participaient à la solidarité, lavaient le linge, amenaient à bouffer.

Et il dit enfin comment l'expérience et l'éthique de la montagne sont déterminantes dans l'efficacité et dans les conditions de l'accueil :

C'est un réflexe de montagnard. Comme les marins. On sait ce que c'est que la tempête, le froid, l'hypoglycémie ou l'hypothermie, l'avalanche. Et on est équipés. Ensuite, on s'est organisés avec les gens qui montaient de Briançon. On leur chargeait six voitures et on redescendait.

Mais il montre à quel point, dès le début, le geste éthique de l'aide et de l'accueil est en butte à l'hostilité policière :

On était sous la menace des flics. Au bout d'un moment, on avait organisé une caravane. Un partait devant, et s'il voyait des flics, on se planquait. On le descendait à la MJC. Marchello, militant de long terme, avait le courage de les héberger. Ça a duré longtemps. On a encadré mille migrants. Ils arrivaient par le train, ou montaient le Col de l'Échelle.

Et il met en évidence les contradictions mêmes qui se font jour entre les différents corps de police. En particulier en décembre 2017, au moment où les militants créent la « Cordée solidaire » pour médiatiser et diffuser l'expérience des maraudes et de l'assistance aux migrants, en y emmenant des journalistes, des photographes et des figures médiatiques :

C'était un moment très émouvant. Pendant la rando, un accompagnateur a dit qu'il y avait des migrants en difficulté au bout du plateau. Il faut ici féliciter les CRS du Secours en montagne. Nous, on avait nos radios, et nos ondes sont les mêmes que dans l'hélico. On était donc en extérieur et tout le monde entendait la conversation du pilote, qui a sauvé les gens et les a emmenés à l'hôpital. Il faut féliciter nos gens du Secours en montagne. Le patron des CRS, Olivier, qui lit *Le Monde* tous les jours, m'a dit que son comportement, c'est « Secours en montagne », quelle que soit la couleur des gens. Il faut bien notifier l'aspect démarche de montagnard. Même les gens du FN n'ont pas osé ..., parce que c'est des montagnards.

Une réalité rare des CRS du Secours en montagne, qui n'a rien à voir avec la réalité massive et inverse de la répression des manifestants ou de la violence des interpellations et des gardes à vue en commissariat.

MR mettra par ailleurs l'accent sur les clivages, au sein même de chaque corps de police, entre ceux qui exécutent aveuglément les ordres illégitimes, ceux qui sont subjectivés à la violence, les outrepassent et les aggravent, et ceux, au contraire, qu'une réticence éthique pousse à s'interroger, à tenter de les contourner ou de s'y opposer. L'association *Tous Migrants* éditera ainsi un fascicule juridique à destination des policiers, *Au nom de la loi*, pour les mettre face à leurs devoirs à l'égard des migrants et les pousser à refuser l'abus de pouvoir. Ainsi, dans le monde policier, se font jour à Briançon quelques véritables actes de désobéissance civile, qui permettront aux solidaires comme aux migrants d'être prévenus d'une rafle ou épargnés par la violence. Ainsi les accueillants sont-ils amenés à devenir aussi des pédagogues du droit à l'égard de leur propre police, pour limiter les abus et la répression.

4. Une criminalisation des solidaires

Clairement, le jeu entre le niveau international, le niveau national et le niveau local renforce ou assouplit les conditions du rejet des migrants ou de leur précarité, tout comme la mise en œuvre des pratiques policières, celles des pratiques sécuritaires contre la sécurité des personnes. Mais ce jeu modifie aussi les conditions de la prise en considération des solidaires ou de leur dénigrement.

Dans *Répression, l'État face aux contestations politiques*, paru en 2019, la chercheuse Vanessa Codaccioni écrit :

La non-reconnaissance du caractère politique des gestes militants et leur réduction à des atteintes aux personnes et aux biens est ainsi aujourd'hui l'un des plus puissants vecteurs de dépolitisation de l'activisme. (...) Cette pathologisation peut se traduire par l'internement psychiatrique. (...) Ces pratiques renseignent alors sur une forme de répression particulière qui va plus loin que la seule dépolitisation, puisqu'elle a pour objectif de dénier toute rationalité aux luttes et à l'engagement⁵.

Cette *dépolitisation de l'activisme* participe du discrédit jeté sur lui. Le solidaire n'est pas considéré comme citoyen défendant des droits face à un pouvoir abusif ; mais, précisément parce que ce pouvoir a la pleine conscience de sa propre illégitimité morale dans les décisions contraires à l'éthique qu'il peut pendre, les solidaires, à la suite des exilés, vont devenir l'objet de sa vindicte et devoir, de ce fait, être systématiquement discrédités comme n'ayant pas de place dans l'espace politique légitime. Vanessa Codaccioni ajoute ainsi :

On peut, à propos de la répression politique, évoquer une double criminalisation. Elle est criminalisation policiaro-judiciaire puisqu'elle transforme des actes militants en crime – il s'agit là de la criminalisation dans son sens strict, celle qui s'applique à tout individu réprimé – mais elle est aussi criminalisation politique, tant par ses cibles que par ses objectifs⁶.

La *criminalisation policiaro-judiciaire* des solidaires est ainsi la conséquence directe de la discrimination des exilés issus des territoires post-coloniaux. À ces derniers n'est reconnu aucun statut politique ou juridique, mais seulement le stigmate d'hommes en trop, ou, comme l'écrivait Bertrand Ogilvie interprétant Arendt, « jetables ».

En 2010, Judith Butler écrivait dans *Ce qui fait une vie* :

⁵ Vanessa Codaccioni, *Répression, l'État face aux contestations politiques*, Textuel, 2019, p. 21, 22, 24.

⁶ *Ibid.*, p. 9.

Si certaines vies ne sont pas qualifiées comme étant des vies, ou si elles ne sont pas d'emblée concevables en tant que telles dans certains cadres épistémologiques, il en résulte qu'elles ne sont jamais vécues ni perdues en un sens plein ou reconnaissable⁷.

Et elle ajoutait :

Une manière de poser la question de qui « nous » sommes en ces temps de guerre est de se demander de qui les vies sont considérées comme douées de valeur, de qui les vies font l'objet d'un deuil et de qui les vies sont considérées comme non sujettes au deuil⁸.

Cette disqualification de la vie des migrants retentit clairement sur le traitement infligé aux solidaires. Dans ce rapport d'inégalité construit, les vies migrantes ne sont plus seulement des vies sans valeur, mais plus encore des vies en trop, qui contribueraient au déséquilibre d'un espace public fantasmé comme homogène. Les aider, les secourir, les sauver, c'est donc participer au maintien de leur présence sur le territoire et, par là, au déséquilibre social dont cette présence est supposée participer.

D'où l'accusation contre les accueillants, de la part des pouvoirs publics, de produire un « appel d'air », c'est-à-dire une force d'attraction liée à la simple humanité du comportement solidaire. Implicitement, ici, c'est le « délit de solidarité » qui est au cœur de l'argumentaire. Accueillir n'est plus alors une attitude citoyenne, mais tout au contraire, une attitude profondément anticivique. Et l'attitude citoyenne serait dans un principe de dissuasion. Dans *Lesbos, la honte de l'Europe*, le sociologue Jean Ziegler analyse ce fantasme de dissuasion à travers l'exemple des hotspots :

Aujourd'hui, les *hot spots* sont au service d'une stratégie précise : de la dissuasion et de la terreur. Il s'agit d'inspirer un effroi tel que les persécutés renonceraient à quitter leur pays. (...) En laissant se développer dans les *hot spots* des conditions de survie qui rappellent les camps de concentration d'épouvantable mémoire, les malfaiteurs de Bruxelles visent à tarir le flot des réfugiés. Cette stratégie de la terreur est la même partout⁹.

En associant ce principe irréaliste de « dissuasion » au concept de « terreur », Ziegler met en évidence la violence d'une telle idéologie et des pratiques qui l'accompagnent. Car le discrédit « dépolitisant » jeté sur les solidaires va de pair avec une policiarisation croissante de l'espace public et du traitement infligé aux migrants comme aux militants.

5. S'affronter à la violence policière et judiciaire des meurtriers

De cette disqualification des solidaires atteste l'expérience de MB. Encore trentenaire, mais engagé depuis longtemps sur les luttes antifascistes, il a milité avec BD et AA contre la ligne à Très Haute Tension. Et ils font partie de ceux qui ont organisé des maraudes dans la montagne, pour tenter de faire échapper les migrants à la cruauté meurtrière des chasses à l'homme policières. Leurs conséquences sont ainsi décrites par BD :

Le premier décès était dans la nuit du 7 au 8 mai 2018. Quand on a manifesté, on savait de quoi on parlait. On avait très peur d'un accident, et il est arrivé quelques jours après : c'est la mort de Blessing Matthew, tombée en s'enfuyant devant les flics. C'est un événement qui a marqué la vallée : c'est l'événement qu'on avait cherché à éviter tout l'hiver. Cette montagne, qui était notre terrain de jeu et de travail, devenait un cimetière pour d'autres.

Et il poursuit :

⁷ Judith Butler, *Ce qui fait une vie*, La Découverte, 2010, p. 7.

⁸ *Ibid.*, p. 42.

⁹ Jean Ziegler, *Lesbos, la honte de l'Europe*, Seuil, 2020, p. 128.

Il y a eu un mort quelques jours après Blessing : un jeune homme non identifié, retrouvé mort à proximité du village des Alberts. C'était à quelques centaines de mètres des maisons.

En avril 2019, un autre décès lié aux chasses à l'homme policières vient s'ajouter :

Ensuite, il y a eu un autre décès l'année suivante : celui de Tamimou Derman. Le soir où Tamimou était dans la montagne, il y avait une présence policière forte. Les gendarmes étaient en camouflé, avec fusils d'assaut et lunettes thermiques. Les solidaires n'ont pas osé intervenir et ont vu passer tous les migrants. Tamimou est mort au bord de la route, sur le parking de la Vachette.

Mais en avril 2018, un mois avant la noyade dans sa fuite de la jeune Nigériane Blessing Matthew, des membres du groupe fasciste Génération identitaire montent une opération lourdement financée pour venir terroriser les migrants dans la montagne, les poursuivre et les remettre aux forces de police. Les solidaires vont alors organiser, à travers la frontière, une manifestation de protestation contre leur présence, largement tolérée et encouragée par une partie des forces de police. MB insiste non seulement sur la vocation antifasciste de cette marche, mais sur le fait que, pour cette raison même, et sur un fondement historique, elle relève plutôt de l'initiative italienne :

La Marche s'est faite avec les Italiens. Avec le modèle de la libération des villes italiennes du Nord par les Brigades garibaldiennes. À Turin, il y a les anciennes usines de la FIAT, avec une forte mémoire des luttes. Le ravivement de la libération des villes du Nord contre les fascistes est important. C'est pourquoi, les trois quarts de la manif, c'étaient des Italiens qui sont arrivés des centres sociaux, des squats et du mouvement No TAV, pour dire : « pas de fascistes dans nos vallées ».

L'accueil signifie ainsi en même temps une mémoire des luttes antifascistes, une mémoire politique du refus de la ségrégation et des violences discriminantes. MB, militant antifasciste connu, subit ainsi à plusieurs reprises des violences policières ciblées :

Je me suis fait passer dessus par une bagnole de flics en mai 2017. J'ai été blessé, j'ai déposé plainte. Le flic va être jugé : ça reste du correctionnel. Ça a coûté de l'argent, mais la juge d'instruction a fait son boulot en décidant de poursuivre le flic (...) Un an après, en avril 2018, il y avait la Marche contre les Identitaires. On était à une terrasse de café. Ils m'ont dit : « Toi, tu nous suis ! ». J'ai pris mon téléphone pour appeler l'avocat. Ils m'ont jeté au sol et latté la gueule. J'ai eu une ITT de 10 jours pour entorse des cervicales, coup de genou dans la tête et clé d'étranglement.¹⁰

Il décrit ainsi la procédure judiciaire :

Le procureur intégriste, il me connaissait déjà sur la THT, ils avaient fait des perquisitions. Donc « vous étiez recherché ». Ils m'ont condamné pour rébellion, et à verser une amende à chacun des sept flics (qui m'avaient tabassé).

Et il présente ainsi l'attitude du juge d'instruction :

Il m'a refait tout mon passé. Scanné sur mon « problème avec l'autorité ». Rien sur mes blessures et ce qui s'est passé : ils ne veulent pas le voir. Ils sortent d'une école où ils sont formatés. Ils n'arrivent pas à voir autre chose que leur lecture du « gauchiste » ou de « l'arabe ». Un gendarme m'a dit en garde à vue : « Vous voulez tout brûler ? Tout mettre à feu ? » Les magistrats, c'est pareil. Le magistrat m'a dit qu'il allait « tirer le fil de la pelotte ».

Ainsi, tandis que les membres du groupe fasciste sont relaxés, des militants antifascistes solidaires vont subir corrélativement violences policières et persécution judiciaire, sous prévention d'intentions violentes qu'aucun d'entre eux n'a jamais manifestées. Clairement

¹⁰ Entretien du 1^{er} octobre 21.

soupçonné par un gendarme de vouloir « tout mettre à feu » et par un magistrat d'être affilié à des collusions dont il prétend « tirer le fil de la pelotte », un militant de l'accueil va se trouver confronté à ce qu'il appelle lui-même une « guérilla judiciaire » qui mobilise son temps son énergie et ses faibles ressources économiques.

L'accueil n'est alors plus seulement un acte de désobéissance civile. Mais il est traité par les autorités comme un authentique acte de trahison politique contre un système étatique qui ne se maintient plus que par ses atteintes aux droits fondamentaux. Y riposter, c'est d'abord procéder à une délégitimation des accusateurs. C'est ce que peut faire un travail de terrain politique.